



DÉTAILS DU CONCOURS ET RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : L'organisateur

L'ASBL Association des commerçants des Galeries St Lambert organise un concours gratuit et sans obligation d'achat dans le cadre de la Saint-Nicolas, celui-ci s'intitule: « *Colorie ton dessin pour Saint-Nicolas et tente de gagner 2 entrées au cirque !* ».

ARTICLE 2 : Le concept

« *Colorie ton dessin pour Saint-Nicolas et tente de gagner 2 entrées au cirque !* » est un concours organisé pour les enfants âgés de 2 à 12 ans au cours duquel ils laisseront place à leur créativité au cœur des Galeries St Lambert ou à domicile du 5/11/2016 au samedi 3/12/2016.

Chaque jour, pendant un mois, du 5/11/2016 au 3/12/2016, les enfants pourront venir colorier leur dessin soit sur place dans la « zone dessins », près du lion, ou pourront emporter le dessin chez eux. Ils devront venir le déposer dans le coffre qui se situera, lui aussi, près du lion avant le 3/12 à 18h. Le tirage au sort des 300 gagnants se déroulera le vendredi 9/12/2016. Les enfants qui auront participé et dont le dessin aura été tiré au sort, gagneront 2 entrées enfant (d'une valeur de 16€ chacune) pour le EUROPEAN CIRCUS FESTIVAL (www.europeancircus.com) valables du 15/12/2016 au 08/01/2017.

Conditions de participation : les dessins doivent être coloriés entièrement et les coordonnées doivent être complètes.

ARTICLE 3 : Les participants

La participation au concours n'est ouverte qu'aux enfants âgés de 2 à 12 ans, les entrées à gagner étant valables uniquement pour les enfants de cette tranche d'âges. Attention, les enfants des membres du personnel des Galeries St Lambert et des commerçants y exploitant une enseigne, des membres de leur famille jusqu'au 2e degré (notamment leurs parents, leurs enfants, leur partenaire), ainsi que toute personne qui aurait collaboré à l'élaboration du présent concours ne sont pas autorisés à participer au concours.

Les gagnants devront être disponibles du 15 décembre 2016 au 8 janvier 2017 (dates des représentations du 26^{ème} FESTIVAL DU CIRQUE EUROPÉEN situé à Liège sur le boulevard d'Avroy).

Le non-respect de ces conditions entraîne le retrait immédiat des participations des personnes contrevenantes.

ARTICLE 4 : Les phases du concours

1. Du 5/11/2016 au 3/12/2016 – Participation
2. Le samedi 3/12/2016 (à 18h00) – Fin du concours
3. Le vendredi 9/12/2016 – Tirage au sort et annonce des 300 gagnants

ARTICLE 5 : Les prix

300 x 2 entrées ENFANT (2-12ans) pour le EUROPEAN CIRCUS FESTIVAL (26^{ème} édition) d'une valeur de 16€/entrée, valable du 15/12/2016 au 08/01/2017 lors de certaines prestations prédéfinies.

ARTICLE 6 : Renseignements

Des photos des dessins réalisés seront postées sur notre page Facebook Galeries St Lambert chaque semaine pendant tout le mois de l'opération afin de mettre en avant les petits artistes.

ARTICLE 7 : Les données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants seront enregistrées dans les fichiers de l'ASBL Association des Commerçants des Galeries Saint-Lambert et seront utilisées sur accord des participants, pour les tenir au courant des activités du centre commercial "Les Galeries St Lambert".

ARTICLE 8 : Le règlement

Ce règlement est affiché près du stand de dessin dans les Galeries St Lambert pendant toute la durée du concours et disponible sur le site web : www.galeries-st-lambert.be. Les participants au concours sont supposés connaître et accepter formellement le contenu du présent règlement.

ARTICLE 9 : Responsabilité

L'ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert décline toute responsabilité en cas de modification ou d'annulation du concours résultant d'un cas de force majeure (problème technique, défection d'un partenaire/fournisseur, etc.).

ARTICLE 10 : Les plaintes

Toute réclamation relative à ce concours doit être introduite par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la clôture du jeu à l'adresse suivante :

ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert
p/o Devimo Consult
Place Saint Lambert 27
4000 Liège.

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.